## Mise en réserve de trois îles de la riviÃ"re des Mille-ÃŽles

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o April 2012

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, accompagné de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de Laval, Mme Michelle Courchesne, conjointement avec le député de Laval-des-Rapides et ministre délégué aux Finances, M. Alain Paquet, la députée des Mille-ÃŽles, Francine Charbonneau, le député de Chomedey, Guy Ouellet, ainsi qu'avec le député de Vimont, Vincent Auclair, a annoncé aujourd'hui la mise en réserve à des fins publiques de trois îles de la rivière des Mille ÃŽles : les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Cette mise en réserve constitue une étape préalable à la création éventuelle d'aires protégées.

"La mise en réserve de ces trois îles s'inscrit dans notre volonté de préserver la richesse de notre biodiversité dans le sud du Québec. Ces trois îles abriteraient plus de 245 espÃ"ces végétales, dont 14 seraient considérées comme menacées. C'est là que vivraient également 40 % des reptiles du Québec, notamment la tortue géographique, une espÃ"ce considérée comme vulnérable chez nous. Ces îles possÃ"dent des peuplements forestiers rares dans le paysage urbain de la région, et nous souhaitons les ajouter à notre réseau d'aires protégées au bénéfice des générations actuelles et futures", a déclaré le ministre Arcand.

Les trois îles visées abritent également de nombreux marais et marécages. Elles offrent, en outre, un abri à quelques centaines d'espÃ"ces végétales, à beaucoup d'espÃ"ces d'oiseaux et à une importante colonie de reptiles. Plusieurs espÃ"ces végétales considérées comme en péril au Québec ou au Canada sont présentes sur les trois grandes îles, comme le noyer cendré et l'érable noir. L'île aux Vaches possÃ"de l'une des plus grandes érabliÃ"res à érable noir du Québec, couvrant 14,5 hectares. Les trois grandes îles couvrent une superficie de 197 hectares en milieu urbain.

"Je sais que les gens d'ici éprouvent un attachement profond pour cette riviÃ"re et pour les mille îles qui lui valent son nom. Ce chapelet d'îles est particulier au Québec. Il est situé dans l'une des zones les plus riches et les plus diversifiées sur le plan environnemental. Je pense qu'il faut en prendre soin, et c'est ce que le gouvernement fait aujourd'hui avec cette mise en réserve", a conclu la ministre Courchesne.

Environnement Québec - 27-02-2012